

DEMOCRATIE ET CITOYENNETE

PLUSIEURS REFLEXIONS SUR LE CHAMP INSTITUTIONNEL

A- RENDRE LE VOTE OBLIGATOIRE ???

IL SE POSE ALORS LA DIFFICULTE DE LA MISE EN PLACE DE « SANCTIONS »

- a. RECONNAISSANCE DU VOTE BLANC

- b. AU 1^{er} COMME AU 2^{ème} TOUR DE TOUTE ELECTION 50% DES INSCRITS DOIVENT AVOIR VOTE. FAUTE DE QUOI L'ELECTION N'EST PAS VALIDEE ET LE POSTE RESTE VACANT.....JUSQU'A UNE PROCHAINE ELECTION DANS LES 3 MOIS ??

B- MODE DE SCRUTIN

a. ASSEMBLEE NATIONALE

- i. **INSTILLER** UNE DOSE DE PROPORTIONNELLE PAR TRANSFERT D'UN DEPUTE PAR DEPARTEMENT (100) **EFFECTIF 577** → SOIT 477 AU SCRUTIN UNINOMINAL 2 TOURS ET 100 AU SCRUTIN PROPORTIONNEL

- ii. REDUIRE LE MANDAT **A 4 ANS** RENOUELABLE 2 FOIS **????**

- iii. NE PAS REDUIRE LE NOMBRE TOTAL DE DEPUTES MAIS BAISSER LEURS TRAITEMENTS ET AVANTAGES SOCIAUX ET RETRAITE

b. SENAT

1. LE SENAT EST UTILE – A MAINTENIR .

IL REPRESENTE PRINCIPALEMENT LA RURALITE

C'EST UN CONTRE POUVOIR NECESSAIRE

2. DUREE DU MANDAT **6 ANS** RENOUELABLE 2 FOIS – **EFFECTIF 348**
A MAINTENIR

3. REDUIRE LEURS TRAITEMENTS ET AVANTAGES SOCIAUX ET RETRAITE

C- PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

REDUIRE LE MANDAT A **4 ANS** RENOUELABLE 1 FOIS **???**

**D – REDUIRE LE NOMBRE DE CONSEILLERS TECHNIQUES (HAUTS FONCTIONNAIRES)
A LA PRESIDENCE ET AU GOUVERNEMENT (MINISTERES ET DIMINUER LEUR
REMUNERATION**

D - CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL

Y INCORPORER DE FACON PERMANENTE DES REPRESENTANTS DES CITOYENS DE
CHAQUE REGION POUR FAIRE REMONTER LES PREOCCUPATIONS ET FORCE DE
PROPOSITIONS POUR LES ASSEMBLEES PARLEMENTAIRES.

E- CUMUL DES MANDATS

PERMETTRE LE CUMUL POUR LES PARLEMENTAIRES (PAS DEPUTES
EUROPEENS) AVEC UN MANDAT DE CONSEILLER MUNICIPAL SANS
DELEGATION DE POUVOIRS ET SANS REMUNERATION

F- REFERENDUM

ELARGIR LE CHAMP ET LE DOMAINE DU REFERENDUM :

i. REFERENDUM INITIATIVE PRESIDENTIELLE OU PARLEMENTAIRE

ii. REFERENDUM NATIONAL INITIATIVE PARTAGEE --> REDUIRE LES
CONTRAINTES DE LA REFORME DU 23 JUILLET 2008 -ART 11 DE LA
CONSTITUTION :

EX : - SIGNATURES DE 5% DU CORPS ELECTORAL INSCRIT POUR
INITIER UNE DEMANDE,(CORPS ELECTORAL INSCRIT 47,6
MILLIONS DE CITOYENS EN 2017) AU LIEU DE 10%
ACTUELLEMENT

-REDUIRE LE SOUTIEN DU NOMBRE DE PARLEMENTAIRES
POUR INITIER LA DEMANDE, (1 /10 ème du Congrès) AU LIEU DE
1/5ème ACTUELLEMENT

iii. DOMAINE ELARGI A TOUT PROBLEME D'INTERET NATIONAL ET
INTERNATIONAL:

1. IMMIGRATION
2. FIN DE VIE
3. REGIME UNIQUE DE RETRAITE
4. ETC.....

- iv. CREATION DE REFERENDUMS LOCAUX (REGIONAUX OU DEPARTEMENTAUX) OBLIGATOIRES POUR ENTERINER DE GRANDS PROJETS REGIONAUX (IMPLANTATION D'EOLIENNES, USINES ,INDUSTRIES, ROUTES ,ETC) ????

G- COUR DE JUSTICE

CREATION D'UNE COUR DE JUSTICE COMPETENTE COMPOSEE A EGALITE DE MAGISTRATS, PARLEMENTAIRES ET JURY POPULAIRE (IDEM COUR D'ASSISE) POUR TRAITER DES DELITS OU CRIMES COMMIS PAR :

- PARLEMENTAIRES
- HAUT FONCTIONNAIRES
- MINISTRES ET PRESIDENT
- MAGISTRATS-JUGES
- *INTERDIRE LES SYNDICATS DANS LA MAGISTRATURE COMME DANS L'ARMEE POUR EVITER TOUTE POLITISATION*

H – COUT DE LA DEMOCRATIE

« LA DEMOCRATIE N'A PAS DE PRIX »

POUR MEMOIRE,

L'ENSEMBLE DES CORPS CONSTITUES DE L'ETAT COUTE A LA NATION **0.1 %**
DES DEPENSES PUBLIQUES SOIT 1.24 MILLIARDS D'EUROS

A RAPPROCHER DU TOTAL DES DEPENSES DE L'ETAT DE 1292 MILLIARDS
D'EUROS EN 2017

- *PRESIDENCE REPUBLIQUE* 110 MILLIONS €
- *GOUVERNEMENT* 200 MILLIONS €
- *ASSEMBLEE NATIONALE* 568 MILLIONS €
- *SENAT* 354 MILLIONS €
- *CONSEIL CONSTITUTIONNEL* 12 MILLIONS €

REDUIRE LE NOMBRE DE DEPUTES ET SENATEURS N'EST PAS LA SOLUTION LA PLUS JUDICIEUSE POUR REDONNER DU POUVOIR D'ACHAT AUX CITOYENS MAIS FRAGILISERAIT L'EQUILIBRE ENTRE LE POUVOIR LEGISLATIF ET LA POUVOIR EXECUTIF (TENDANCE VERS UN REGIME PRESIDENTIEL)

CHAMP ECONOMIQUE FISCAL ET SOCIAL

A/ INSTAURER UN REVENU SOCIAL UNIFIE GERE PAR UN SEUL ORGANISME

EN CENTRALISANT L'ENSEMBLE DES PRESTATIONS ET EXONERATIONS EXISTANTES DE TOUTE NATURE AFIN D'AVOIR UNE GESTION LISIBLE, ECLAIREE ET TRANSPARENTE INTEGRANT LES AIDES VERSEES PAR :

L'ETAT,

LES REGIONS,

LES DEPARTEMENTS,

LES MUNICIPALITES

ENTREPRISES PUBLIQUES (ELECTRICITE, GAZ, EAU, etc)

B/ RETRAITES

a. INDEXER LES RETRAITES SUR COUT DE LA VIE

b. PAYER LES RETRAITES (SECU) LE 1^{er} DU MOIS COMME LES RETRAITES COMPLEMENTAIRES (ET NON LE 10 DE CHAQUE MOIS)

c. SUPPRIMER LA COTISATION MALADIE DE **1%** SUR LES RETRAITES COMPLEMENTAIRES (AGIRC ET ARRCO) COMME POUR LES SALARIES EN ACTIVITE

C/ TAXES DE TOUTE NATURE

a. TAXER LES FLUX DE CAPITAUX

b. TAXE **FIXE** SUR LES CARBURANTS (REDUIRE)

c. SUPPRIMER LA TAXE HABITON POUR TOUS (EQUITE FISCALE)

d. RENDRE PLUS EQUITABLE LE NIVEAU DE LA TAXE FONCIERE DANS TOUT LE TERRITOIRE

- e. REDUIRE FORTEMENT L'IMPOT SUR LES SUCCESSIONS EN AUGMENTANT LE PLAFOND D'EXONERATION

- f. BAISSER LA TVA ALIMENTAIRE ET CELLE SUR LES PRODUITS DE GRANDE NECESSITE

- g. ISF - MAINTENIR LA SUPPRESSION DE L'ISF SOUS CONDITION OBLIGATOIRE ET JUSTIFIEE D'INVESTIR DANS LES ENTREPRISES FRANCAISES-
- h. INTEGRER LES ŒUVRES D'ART DANS L'ISF-(évasion fiscale)

- i. CREER UNE TAXE SUR LES ACHATS D'OEUVRES D'ART POUR FINANCER EN PARTIE LE MAINTIEN DE NOTRE PATRIMOINE HISTORIQUE ET ARCHITECTURAL

ENVIRONNEMENT ET TERRITOIRES

A/ RENDRE OBLIGATOIRE LE REGROUPEMENT DE COMMUNES A MOYEN TERME ????

(SUPER COMMUNES DE 20 A 30 000 HABITANTS)

B/ PRIVILEGIER LES TERRITOIRES RURAUX POUR :

- LES TRANSPORTS
- SERVICES PUBLICS
- LA SANTE
- DISTRIBUTEURS AUTOMATIQUE DE BILLETS (DAB)

C/ REDECOUPER ET REDUIRE LE NOMBRE DES REGIONS

REDUIRE LE MILLE FEUILLE DES INSTITUTIONS LOCALES ET DU NOMBRE D'ELUS –

(→ SUPPRIMER A TERME L'ECHELON DES DEPARTEMENTS) ????

D/ LA SECURITE ROUTIERE

ATTRIBUER AUX REGIONS OU DEPARTEMENTS :

- LE CONTROLE ET LA FIXATION DES LIMITES DE VITESSES SUR LES ROUTES DEPARTEMENTALES
- LE POSITIONNEMENT DES RADARS EN FONCTION DE LA DANGEROUSITE DES ROUTES DEPARTEMENTALES.
- RESERVER INTEGRALEMENT LE PRODUIT DES AMENDES AUX TERRITOIRES RURAUX.